



HAL
open science

Introduction - Le G20: quoi, qui et comment ?

Karoline Postel Vinay

► **To cite this version:**

| Karoline Postel Vinay. Introduction - Le G20: quoi, qui et comment ?. Les Dossiers du CERI, 2011, pp.1-4. hal-01024173

HAL Id: hal-01024173

<https://sciencespo.hal.science/hal-01024173>

Submitted on 15 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE G20 : QUOI, QUI ET COMMENT ?

Karoline Postel-Vinay*

Depuis le 12 novembre dernier, la France préside à son tour, pour un an, le G20. Ce sera pour Nicolas Sarkozy un des principaux, si ce n'est le plus important, dossier international de sa fin de mandat – auquel s'ajoutera celui du G8 qu'il présidera à partir de janvier 2011. Les deux prochains sommets du G8 et du G20 se tiendront respectivement au printemps à Deauville et à l'automne à Cannes. Au-delà de l'actualité médiatique, au-delà du « spectacle » de la diplomatie internationale – que le choix de ces deux hauts lieux du cinéma évoque irrésistiblement – que représentent aujourd'hui ces forums de la coopération mondiale ? Doit-on voir dans l'épanouissement de la gouvernance par les clubs – G7/G8, G20, ou encore 3G (lancé par Singapour), sans oublier les G77 et G24 (groupes des pays en développement) – le signe d'un changement en profondeur de l'organisation de la vie internationale ? La question de la réforme de l'ONU, véritable serpent de mer, est indéniablement reposée, et en termes nouveaux, par l'émergence politique du G20. Jusqu'à présent, l'identité des institutions héritées de 1945 n'a jamais vraiment été remise en cause, en dépit, par exemple, de l'événement majeur qu'a constitué la décolonisation. Le problème

de la représentativité des instances de la coopération internationale, à commencer par celle du Conseil de sécurité de l'ONU, semblait être indémêlable. Il n'est pas indifférent que la réforme des quotes-parts du FMI se soit faite sous les auspices du G20 et ait été actée au dernier sommet de Séoul. Initiative applaudie par Dominique Strauss-Kahn pour qui la meilleure représentation des pays émergents « renforcera la légitimité, la crédibilité et l'efficacité du FMI » (déclaration à la presse du 12 novembre 2010).

Cette entrée du G20 sur la scène diplomatique a lieu à un moment tournant des rapports de force à l'échelle planétaire, et à une époque où, comme le note Christophe Jaffrelot dans ce dossier, la puissance des pays ne se définit plus selon les critères qui avaient encore cours au lendemain de la guerre froide. L'Inde, sans être au Conseil de sécurité de l'ONU, est devenue une véritable puissance militaire, nucléaire de surcroît. La Chine, sans être au G7+1 – un pur produit de la guerre froide, y compris après l'adjonction de la Russie – est une puissance économique incontournable. L'architecture institutionnelle de la seconde moitié du vingtième siècle ne semble plus pertinente pour conjuguer la *realpolitik* des rapports de pouvoir avec la nécessité d'une certaine coordination entre gouvernements. La tentation de faire du G20 une instance, si ce n'est de décision, au moins de représentation internationale, est tangible. L'Australie et l'Inde ont très tôt proposé d'institutionnaliser le G20, en lui donnant une administration et un secrétariat permanents. En août dernier, Nicolas Sarkozy s'est montré favorable à cette idée. C'était la première fois qu'un représentant de l'Union européenne allait ouvertement dans ce sens ; une prise de position d'autant plus significative qu'elle venait du prochain président du G20, et chef d'Etat d'un des membres les plus influents de l'UE. La question de l'institutionnalisation du G20 a été inscrite à l'agenda de Séoul et notée dans la déclaration finale du sommet.

Il est probable que durant la présidence française, ce projet soit poursuivi. Un certain nombre d'interrogations devront alors être formulées explicitement. Quel doit vraiment être l'objet du G20? Qui devrait en faire partie, selon quels critères? Comment devrait-il fonctionner? Par leur construction même, les institutions sont des lieux d'allocation de pouvoir. Le cas de

l'Union européenne où l'institution a d'abord été définie par la fonction (la gestion du charbon et de l'acier), plutôt que par la distribution de pouvoir, pour finalement déboucher sur une coopération plus générale et systématique, est plutôt l'exception que la règle. Si ce sont bien des considérations avant tout fonctionnelles, relatives à la régulation du système financier, qui ont accompagné la mise en avant du G20, elles ne sauraient occulter les enjeux politiques qu'entraînera nécessairement tout processus d'institutionnalisation, et que dévoilent déjà l'évolution de l'agenda du groupe. D'ailleurs, comme le montre l'article de Jérôme Sgard, la raison d'être du G20 en tant que forum de chefs d'Etats (avant la crise économique de 2008 le G20 réunissait seulement les ministres des finances), s'est formulée dès le départ autour d'un paradoxe. Pour la première fois les anciens pays en développement, devenus pays émergents, coopèrent avec les pays développés dans un projet commun de gestion coordonnée de la croissance. Or, c'est à ce moment de convergence qu'apparaissent des différences fondamentales entre les premiers et les seconds dans leur position de puissance. Les émergents sont de « nouvelles » puissances pas seulement au sens chronologique du terme mais également qualitatif ; « nouvelles » parce qu'inédites. C'est pourquoi le G20 sera sans doute un lieu d'observation des mutations de l'ordre mondial avant d'être un concert des nations dont les leçons de l'histoire nous permettraient de concevoir l'ordonnement.

A défaut de prévoir, a fortiori de contrôler, l'évolution de la coopération internationale, les anciennes puissances – Etats-Unis et Europe de l'Ouest en tête – devront plus modestement s'efforcer de comprendre qui sont leurs nouveaux partenaires. Dans les articles de Jean-François Bayart sur la Turquie, de Mathieu Duchâtel sur la Chine, de Christophe Jaffrelot sur l'Inde et de Frédéric Louault sur le Brésil, apparaissent des acteurs majeurs de la scène globale, confiants, voire « décomplexés », dont le poids croissant ne fait aucun doute, mais qui, chacun à sa manière, défient les catégories usuelles de décryptage des rapports internationaux. Les lignes de partage entre le Nord et le Sud se croisent et s'entremêlent ; les ambitions souverainistes se conjuguent sur une rhétorique de coopération et

d'interdépendance. Pour l'observateur « non-émergent », le risque d'erreur de parallaxe est grand, comme le souligne Jean-François Bayart tout particulièrement pour les Européens à l'égard de la Turquie où ce risque est à la fois favorisé par l'impression de familiarité historique, et potentiellement aliénant à l'égard d'un interlocuteur indispensable. A l'exception de la Chine, dont Mathieu Duchâtel rappelle bien la préoccupation première à exprimer sa propre subjectivité, et dont Jérôme Sgard souligne aussi la position particulière dans cette bicéphalie baptisée « *Chinamerica* » par un historien de Harvard, les trois autres pays émergents présentés dans ce dossier ont clairement la capacité d'être des traits d'union – intermédiaires, passeurs, traducteurs – dans un espace international reconfiguré. L'utilisation de cette capacité au service d'une coordination efficace globale dépend bien entendu de la volonté politique des uns et des autres. Mais elle peut aussi être compromise par une sorte de manque d'imagination des anciennes puissances, où, comme le note Frédéric Louault à propos du Brésil de Lula, la condescendance se transforme simplement en crispation. L'une comme l'autre sont des invitations aux analyses réductrices, lesquelles ouvrent le plus souvent la voie aux longs malentendus qu'aux coopérations durables. C'est pourquoi, afin de mieux comprendre ce que représentera le G20 pour la France, ce dossier du Kiosque propose d'abord de faire un état des lieux vu d'ailleurs.

Karoline Postel-Vinay, directeur de recherche Sciences-Po

Documents pour aller plus loin

Documents du Sommet du G20 de novembre 2010, en anglais (site officiel du G20 sous la présidence sud-coréenne) : <http://www.seoulsummit.kr/outcomes/>

Documents du Sommet du G20 de novembre 2010, en français (site du gouvernement canadien) : http://canadainternational.gc.ca/g20/summit-sommet/2010/g20_seoul_declaration.aspx?lang=fra&menu_id=41&menu=L

Discours de Nicolas Sarkozy à la 18^{ème} Conférence des Ambassadeurs en août 2010 (site de l'Elysée) : <http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2010/xviiieme-conference-des-ambassadeurs.9459.html>

Communiqué de presse de Dominique Strauss-Kahn sur le Sommet du G20 de novembre 2010 (site du Fonds Monétaire International) : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2010/pr10428f.htm>